



Oubli visite medicale qu'est- ce que je risque?

Par **Juju59**, le **16/10/2013** à **16:58**

Bonjour , j'ai oublié de passer ma visite medicale car occupé dans mon déménagement.est-ce que je peux avoir un avertissement travail?

Par **P.M.**, le **16/10/2013** à **18:09**

Bonjour,
Je ne comprends pas le rapport avec votre déménagement et la visite médicale du travail obligatoire pour laquelle vous devez être convoquée pendant les heures de travail...
Autrement, le fait de ne pas vous y présenter pourrait même aller plus loin qu'un avertissement...

Par **Juju59**, le **17/10/2013** à **01:07**

celle ci n'était pas pendant mes heures de travail.convocation mise en carton d'ou l'oubli de la date et de l'heure.même si cet oubli n'est pas volontaire?

Par **P.M.**, le **17/10/2013** à **10:01**

Bonjour,
Donc si l'employeur ne vous a pas convoqué pendant les heures de travail alors qu'il pouvait le faire, ceci pourrait vous disculper...
Il faudrait lui demander qu'il vous convoque à nouveau et que cette fois vous n'oubliez pas...